

1. *Qu'est-ce qu'une commission " mixte " ?*

Une commission mixte est **un organe de discussion et de consultation** composé d'enseignants (professeurs et assistants), de moniteurs et d'étudiants, dont la présidence est assumée par les étudiants.

2. *Quelles sont les tâches de la Commission Mixte ?*

La commission mixte est chargée de :

■ **renseigner les nouveaux étudiants** (accueil, séance d'information) et tout autre étudiant ayant des questions. Elle s'efforce de remplir cette fonction par la mise à disposition d'un classeur fourni en bibliothèque et par sa contribution à la page web du département d'allemand.

■ **prêter une oreille attentive aux difficultés rencontrés par les étudiants**, ainsi qu'à leurs propositions et autres remarques.

■ **Organiser une séance semestrielle** au cours de laquelle les difficultés, et les remarques des étudiants sont prises abordées et discutées, ainsi que toute affaire touchant le département d'allemand et les étudiants.

■ **Organiser la préparation de la fête du département** ainsi que le déroulement de l'Assemblée générale du département qui se tient normalement à cette occasion.

■ **Promouvoir le développement d'activités** pouvant aider/intéresser les étudiants durant leurs études d'allemand (ciné-club, mise par écrit des informations concernant les échanges universitaires et le voyage d'étude organisé tous les 2 ans, etc.)

3. *Comment puis-je faire connaître mes difficultés et mes propositions ou remarques à la Commission Mixte ?*

Une "**boîte aux lettres**" se trouve en bibliothèque d'allemand pour recueillir les propositions et autres remarques.

Les étudiants membres de la Commission Mixte peuvent être appréhendés avant/après les cours à son sujet et peuvent aussi être joints soit par téléphone soit par e-mail.

4. *Que pourrais m'apporter une participation active à la Commission Mixte en tant que membre étudiant ?*

Etre membre-étudiant de la Commission Mixte, c'est :

être tenu au courant des affaires du département et de la faculté des Lettres

donner son avis sur sa propre formation, ses études et d'en discuter le déroulement

faire la connaissance d'étudiants de toutes les années et établir des contacts différents avec le corps enseignant

être acteur et promoteur de la vie sociale du département (séances d'accueil, fêtes, repas, voyage, etc.)

vivre un (premier) engagement sans devoir y consacrer toutes ses soirées

être assuré de la reconnaissance du nouveau staff qui a fortement besoin de renfort, autant de la fougue et de l'enthousiasme des nouveaux étudiants que de la sagesse et des conseils des anciens. (Les interventions des membres dans les séances peuvent très bien être faite en français.)

5. *Si je ne désire pas m'engager comme membre, comment puis-je apporter mon aide (ponctuelle) à la Commission Mixte ?*

Une telle initiative est non seulement vivement souhaitée, mais surtout **absolument nécessaire à la survie de cette vénérable institution, et à celle de ses membres-étudiants (sic) en particulier**, qui ne se sentent ni l'envie ni les moyens de respecter le cahier des charges de la Commission sans l'aide des autres étudiants, notamment **pour la fête annuelle du département !**

- lors de l'organisation de la fête du département : toute contribution est bienvenue : proposition de thèmes, aide culinaire, décoration, supermen et superwomen des achats de boisson et nourriture, proposition de jeux, de spectacle, etc.
- lors de son déroulement : tenue de la caisse, intermèdes musicaux, tenue du bar, responsable de la sono, Dj, etc.
- le lendemain : grands amateurs de nettoyage de printemps bienvenus !!!

D'autre part, **le ciné-club** recherche pour redémarrer des volontaires mordus de cinéma et tentés par l'expérience. Enfin les conseils **des personnes ayant séjourné en Allemagne/Autriche/Suisse allemande** dans le cadre de séjours universitaires nous seraient très précieux, surtout si ces dernières acceptaient de devenir personne de contact pour les étudiants désirant partir dans les années à venir.

6. *Quel est le contenu du classeur déposé à la bibliothèque d'allemand?:*

Ce classeur, qui sert à la consultation et à la photocopie de documents édités par l'Université de Genève, la Faculté des Lettres et le département d'allemand, contient

➤ **Présentation de la Commission Mixte du département d'allemand** (membres, statuts, PV des assemblées générales 1996-99, etc.)

➤ **Informations de base sur les études en faculté des Lettres et plus particulièrement dans le département d'allemand** (règlement(s), plan(s) d'études, délais, procédure d'inscription aux examens, etc.) Ces informations sont accessibles sur le site de l'université. Renseignements généraux : <http://www.unige.ch/lettres/>
Plans d'études : <http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations/plans/alman.html>
Règlement : <http://www.unige.ch/lettres/etudes.html>

➤ Informations générales et " académiques " **pour les étudiants de 1^{ère} année** (guide de l'étudiant, exemption des taxes, bourse, organisation des études, tandem, etc.)

➤ **Indications sur les Sejours linguistiques universitaires en Allemagne et en Suisse allemande** (formulaires, brochures, présentation des universités d'échange de Göttingen et de Freiburg, etc.). Voir aussi infos sur ce site (page en construction). Indications accessibles sur le site des Relations Internationales : <http://www.unige.ch/intl/> . Pour Göttingen : Hans-Jurgen.Schrader@lettres.unige.ch ou heure de réception. Actuel responsable académique : Rene.wetzel@lettres.unige.ch ou heure de réception

➤ **Mementos** (Merkblatt) et autres dossiers utiles aux étudiants en allemand

➤ **Diverses informations** susceptibles d'intéresser les étudiants, sur la culture allemande, la formation à l'enseignement, la pédagogie et les langues, les activités culturelles en allemand, etc. (Toute information nouvelle est intéressante, néanmoins, avant de glisser votre rapport dans une fourre, contactez SVP un membre de la Commission Mixte).